

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PAR LE BAILLEUR

- Copie du Titre de Propriété (Nous avons besoin des parties contenant : Etat civil des bailleurs, descriptif du bien avec adresse, contenance et superficie, N° de lot, détail des annexes, etc.)
- Copie des diagnostics techniques
- Copie du règlement de copropriété
- Assurance propriétaire non-occupant (au début du bail)
- Descriptif des éléments laissés dans les lieux (électroménager, etc.)
- Dernier récapitulatif des charges récupérables et coordonnées du syndic de l'immeuble
- Relevé d'identité bancaire
- Clefs : Le locataire doit avoir 2 jeux des clefs (Immeuble + logement) et 1 jeu des annexes (Cave, parking, etc.).